



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 9 décembre 2021, s'est réuni le 16 décembre 2021 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 37 jusqu'à 19h10, puis 36
Votants : 51
Secrétaire de séance : Patrick TANGUY

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU (jusqu'à 19h10)
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Denis BARGUIL
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : -
MELLAC : Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN,
MOËLAN-SUR-MER : Gwenaël HERROUET, Isabelle MOIGN, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN : -
QUIMPERLÉ : Danièle KHA, Patrick TANGUY, Gérard JAMBOU, Pascale DOUINEAU, Danièle BROCHU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Vincent PENNOBER, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL, Jean-François LE MAT
TRÉMÉVÉN : Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Guy DOEUFF (BANNALEC), Martine PRIMA (BANNALEC), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Denez DUIGOU (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Corinne COLLET (LOCUNOLE), Christophe LESCOAT (MELLAC), Marie-Louise GRISEL (MOELAN), Stéphane CADO (QUERRIEN), Patricia ECK (QUERRIEN), Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE), Michel FORGET (QUIMPERLE), Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE), Leslie COLLINS (REDENE), Monique CAUDAN (TREMÈVEN)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO) à partir de 19h10
 Guy DOEUFF (BANNALEC) a donné pouvoir à Marie-France LE COZ (BANNALEC)
 Martine PRIMA (BANNALEC) a donné pouvoir à Denis BARGUIL (BANNALEC)
 Denez DUIGOU (CLOHARS) a donné pouvoir à Jacques JULOUX (CLOHARS)
 Loïc PRIMA (CLOHARS) a donné pouvoir à Christophe RIVALLAIN (MOELAN)
 Corinne COLLET (LOCUNOLE) a donné pouvoir à Hélène LE BOURHIS (SCAËR)
 Christophe LESCOAT (MELLAC) a donné pouvoir à Jean-Yves LE GOFF (SCAËR)
 Marie-Louise GRISEL (MOELAN) a donné pouvoir à Pascal BOZEC (BAYE)

QUIMPERLE COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le

ID : 029-242900694-20211216-2021_282-DE

Stéphane CADO (QUERRIEN) a donné pouvoir à Alain FOLLIC (GUILLIGOMARC'H)
Patricia ECK (QUERRIEN) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)
Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Eric ALAGON (QUIMPERLE)
Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE)
Leslie COLLINS (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
Monique CAUDAN (TREMEVEN) a donné pouvoir à Jean-Claude QUENTEL (TREMEVEN)

DCC2021-282

VIE COURANTE
10- CULTURE

Festival des Rias 2021 : approbation de l'avenant financier n°4 relatif à la convention de partenariat culturel pluriannuel liant Quimperlé Communauté et le Centre national des arts de la rue et de l'espace public Le Fourneau (annexe)

Par délibération en date du 28 mars 2019, l'assemblée délibérante approuvait la convention de partenariat pluriannuel liant Quimperlé Communauté et Le Fourneau pour la co-organisation du festival de théâtre de rue, Les Rias.

Suite aux instructions préfectorales liées à la posture Vigipirate « été - automne 2021 » maintenant l'ensemble du territoire au niveau « Sécurité renforcée - Risque attentat », l'édition 2021 du festival des Rias a déployé un dispositif de sécurité dont le coût avancé par le Fourneau a représenté 39 269 € de dépenses supplémentaires, réparties de la manière suivante :

DEPENSES	PRISES EN CHARGE	
Intervention agence de sécurité, veille des sites assistance de prévention, location de talkie-walkie, frais annexes de transport et d'hébergement	Etat - Dispositif Fonds d'urgence	20 000 €
	Quimperlé Communauté	19 269 €
TOTAL	39 269 €	TOTAL 39 269 €

L'association a fait parvenir à Quimperlé Communauté une demande de subvention complémentaire d'un montant de 19 269 € destinés au financement du dispositif.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la subvention à l'association Le Fourneau pour un montant de 19 269 €,
- AUTORISER le Président à signer l'avenant financier n°4 ci-joint.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la subvention à l'association Le Fourneau pour un montant de 19 269 €,
- AUTORISE le Président à signer l'avenant financier n°4 ci-joint.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,
 Sébastien MIOSSEC



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

Envoyé en préfecture le 23/12/2021
Reçu en préfecture le 23/12/2021
Affiché le
ID : 029-242900694-20211216-2021_282-DE

ANNEE 2021

AVENANT N°4 RELATIF A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE QUIMPERLÉ
COMMUNAUTÉ ET LE CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE
ET DE L'ESPACE PUBLIC LE FOURNEAU

DEFINITION DU MONTANT ET DES MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

ARTICLE UNIQUE : En date du 28 mars 2019, l'assemblée délibérante approuvait la convention de partenariat pluriannuel liant Quimperlé Communauté et Le Fourneau pour la co-organisation du festival de théâtre de rue, Les Rias.

Par délibération en date du 16 décembre 2021, l'assemblée délibérante a décidé l'octroi d'une subvention complémentaire à l'association à hauteur de 19 269 € destinés au financement du dispositif de sécurité déployé par l'association lors de l'édition des Rias 2021, dans le cadre des instructions préfectorales liées à la posture Vigipirate « été – automne 2021 » maintenant l'ensemble du territoire au niveau « Sécurité renforcée – Risque attentat ».

La subvention sera créditée sur les comptes de l'association en un versement, après la signature du présent avenant.

A Quimperlé, le 17 décembre 2021

Le Président de Quimperlé Communauté
Sébastien MIOSSEC

Le Président de l'association
Philippe EMSCHWILLER